

Administration des douanes de Thaïlande
15 avril 2020 (Point 6 ajouté le 22 avril 2021)

1. Mesures visant à faciliter le mouvement transfrontalier des secours et des fournitures essentielles

- Facilitation du fret aérien pour l'importation de matériel médical qui fera l'objet d'un don public.
- Accélérer et prioriser les envois de fournitures médicales et de médicaments en lien avec la pandémie de COVID-19 et publication d'une directive sur les procédures douanières pour les envois faisant l'objet de dons aux hôpitaux et organismes publics.
- Procédures accélérées pour les demandes ponctuelles de permis d'importation de masques chirurgicaux et masques anti-poussière dans les ports d'entrée, à des fins personnelles. L'Administration thaïlandaise des denrées alimentaires et médicaments permet d'importer, temporairement, en tant qu'effets personnels 180 articles par personne au cours d'une période de six mois.
- "Circuits verts" spéciaux pour l'importation de fournitures médicales et de médicaments en lien avec la pandémie de COVID-19.

2. Mesures visant à renforcer l'économie et assurer la continuité de la chaîne logistique

- Exemptions de droits pour les masques chirurgicaux, les masques anti-poussière et les matières premières utilisées pour produire des masques.
- Extension des délais pour les procédures douanières: 1) Réexportation des marchandises sous régime d'admission temporaire ; et 2) Extension de la période de stockage dans les entrepôts sous douane, zones franches et zones de libre-échange.

3. Mesures visant à protéger le personnel de l'administration des douanes

- Politique de télétravail (travailler de la maison)
- Collaboration avec d'autres agences publiques de la santé pour le nettoyage des locaux et des bureaux de douane.
- Distribution de masques de protection et de matériels de désinfection pour tout le personnel douanier.

4. Mesures visant à protéger la société

- Interdiction temporaire d'exporter des masques chirurgicaux et anti-poussière. Dérogation uniquement octroyée pour les biens personnels des passagers (30 articles par passager, par vol, sans prescription médicale, 50

articles par passager, par vol avec prescription médicale.

- Interdiction temporaire d'exporter des œufs de poule de l'espèce Gallus Domesticus (SH 0407.21.00; 0407.29.90)
- Contrôle intensifié des masques et du matériel de protection personnel surtout pour lutter contre la contrefaçon et les fournitures médicales et les médicaments non-autorisés en lien avec la COVID-19

5. Autres mesures

Exemption de la TVA pour les importations de fournitures médicales et de médicaments en lien avec la COVID-19, destinés aux hôpitaux et organismes publics.

6. Mesure prise en matière de Règles d'origine dans le contexte de la COVID-19

Dans ces circonstances exceptionnelles, les douanes thaïlandaises ont pris une mesure visant à aider à faciliter les mouvements de marchandises admissibles à un tarif préférentiel dans le cadre de nos Accords de libre-échange (ALE) mais qui requièrent que l'importateur présente l'original du Certificat d'origine.

La Notification douanière publiée concerne les cas où l'original du Certificat d'origine a été diffusé par l'autorité compétente mais n'a pu être envoyé à l'administration des douanes de Thaïlande. L'importateur est autorisé à présenter une copie numérisée du Certificat d'origine lorsqu'il demande à bénéficier du traitement au tarif préférentiel à condition que l'original du Certificat d'origine soit présenté aux douanes dans les 30 jours qui suivent le dédouanement des marchandises. Cette période de 30 jours peut toutefois être prolongée sur demande, au cas par cas. Cette mesure spéciale restera en vigueur jusqu'au 30 septembre 2021. La liste des 13 Accords de libre-échange remplissant les conditions visées par la Notification ci-dessus figure ci-après.

Liste des 13 Accords de libre-échange remplissant les conditions visées par la Notification douanière N°50/2564

1. Accord-cadre de coopération économique globale entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la République populaire de Chine (ANASE – CHINE)
2. Accord entre le gouvernement du Royaume de Thaïlande et le gouvernement de la République populaire de Chine sur l'élimination du tarif accéléré au titre du programme Early Harvest (Récoltes précoces) de l'Accord-cadre sur la coopération économique globale entre l'ANASE et la Chine (THAÏLANDE – Chine).
3. Protocole de l'adhésion du gouvernement de la République de Singapour à l'accord entre le gouvernement du Royaume de Thaïlande et le gouvernement de la République populaire de Chine sur l'élimination du tarif accéléré au titre du Programme Early Harvest (Récoltes précoces) de l'Accord-cadre sur l'Accord sur la coopération économique globale entre l'ANASE et la Chine (THAÏLANDE – SINGAPOUR)
4. ANASE, Accord sur le commerce des marchandises (ATIGA)
5. Accord sur le commerce des marchandises au titre de l'Accord-cadre sur la coopération économique globale entre les gouvernements des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la république de Corée (ANASE – COREE)
6. Accord sur le partenariat économique global entre les Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et le Japon (AJCEP)
7. Accord entre le Royaume de Thaïlande et le Japon pour un partenariat économique (JTEPA)
8. Accord sur le commerce des marchandises au titre de l'Accord-cadre sur la coopération économique globale entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la République de l'Inde (ANASE-INDE)
9. Accord-cadre pour l'établissement d'une zone de libre-échange entre le royaume de Thaïlande et la République de l'Inde (THAÏLANDE-INDE)
10. Accord établissant la Zone de libre-échange ANASE – Australie – Nouvelle-Zélande (AANZFTA)
11. Accord de libre-échange entre l'ANASE et Hong Kong, Chine (ANASE-HONG KONG)
12. Accord de libre-échange entre le gouvernement du Royaume de Thaïlande et le gouvernement de la République du Chili (THAÏLANDE-CHILI)
13. Protocole entre le Royaume de Thaïlande et la République du Pérou pour accélérer la libéralisation du commerce des marchandises et la facilitation des échanges (THAÏLANDE-PEROU)